

Communiqué de presse

Fleury-les-Aubrais, le 20 septembre 2022

Appel à Manifestation d'Intérêt : achat d'énergie groupé

Le conflit géopolitique qui se poursuit depuis plusieurs mois a des conséquences directes sur nos entreprises en provoquant une hausse des coûts des matières premières et de production. Les TPE/PME subissent davantage encore ce contexte inflationniste qui réduit leur marge leur rentabilité. Les dirigeants doivent alors trouver des solutions alternatives afin de garantir le maintien de leur activité et celle de leurs salariés.

Soutenir l'économie locale et être solidaire de son territoire

Afin de répondre aux besoins immédiats des TPE/PME, la CCI Loiret lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à destination des facilitateurs d'achats groupés qui souhaitent proposer leur meilleure solution concernant exclusivement l'achat d'énergie (gaz, électricité).

Philippe Gobinet, Président de la CCI Loiret rappelle que « *l'objectif de cet AMI est de permettre aux TPE/PME du territoire d'accéder à une solution d'achat groupé en matière d'énergie pour le gaz et l'électricité permettant ainsi d'en réduire le coût. Il s'agit d'une solution à court terme qui leur permettra de travailler sur des solutions durables en matière de sobriété énergétique* ».

Cet AMI sera conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois (soit une durée totale de 4 ans à compter de sa date de notification). Cette durée concerne l'engagement pris entre le lauréat de l'AMI et la CCI Loiret et ne concerne pas la durée des engagements contractuels pris entre l'entreprise et le fournisseur.

La CCI Loiret intervient en qualité de pilote dans le cadre de cet AMI aux bénéfices des entreprises installées sur le territoire du Loiret. Cet AMI n'a pas vocation à satisfaire une mission de service public ou de s'exercer au nom et pour le compte de la CCI Loiret.

Les plis peuvent être déposés jusqu'au 20 octobre 2022 à 12h00. Plus d'informations sur www.loiret.cci.fr, rubrique actualités.

CCI Loiret est l'établissement qui représente les intérêts des 28 096 établissements enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés au 30 juin 2021 dans le Loiret. Elle assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.loiret.cci.fr

Contact presse : Sarah Maury | 02 38 77 77 13 | 06 87 75 47 75 | sarah.maury@loiret.cci.fr